

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/07/2024 - 3129 - 2020 B 00680 - 890 163 652 - 2P CLEMAR

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2P CLEMAR Carrefour MARKET			Néant ☐ *		
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	29 256
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	49 513
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	89 769
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	39 197
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 267 997
	Dettes fiscales et sociales			DY	289 906
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	10 462
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 607 563	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 697 332	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 607 563
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2P CLEMAR Carrefour MARKET		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 110 260	FB		FC 13 110 260	
	Production vendue { biens * services *	FD	511 943	FE		FF 511 943	
		FG	113 715	FH		FI 113 715	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 735 918	FK		FL 13 735 918	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 66 101	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 25 799	
	Autres produits (1) (11)					FQ 6 919	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 13 834 740
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 12 668 222	
	Variation de stock (marchandises)*					FT (786 232)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 232 030	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 79 427	
	Salaires et traitements*					FY 1 076 595	
	Charges sociales (10)					FZ 243 715	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 1 702
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 2 967
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 12 096	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 14 530 525
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (695 785)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 2 938	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 2 938	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (2 938)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW (698 723)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* Désignation de l'entreprise		SAS 2P CLEMAR Carrefour MARKET		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	757 298	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	9 496	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	766 794	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	764 794	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	16 557	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	14 601 534	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 552 021	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	49 513	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	25 799
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			2 000		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				757 298	
	Provisions pour risques et charges				9 496	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

On notera que le siege social de la societe a été transféré de Douai à Sin le noble le 31/05/2023, suite à la fermeture du magasin de Douai.

La société SARL 2P Clemar a été transformée au cours de l'exercice en Société anonyme simplifiée (SAS)

Le 23 novembre 2022, notre société a signé une convention de produits accessoires avec son franchiseur pour un montant hors taxe de 22 298 euros,

Le 30 novembre 2022, notre société a signé une convention de produits accessoires avec son franchiseur pour un montant hors taxe de 304 000 euros, Ces produits ont été comptabilisés en produits à recevoir à la clôture des comptes au 31 mai 2022.

Notre société a signée une nouvelle convention le 4 juillet 2023, et a obtenu au cours de l'exercice, des produits accessoires pour un montant hors taxe de 300 000 euros.

Après la clôture de l'exercice, notre société à signé une nouvelle convention le 11/03/2024, et a obtenu des produits accessoires pour un montant hors taxe de 435 000 €. Ces produits ont été comptabilisés en produits à recevoir à la clôture des comptes au 31 aout 2023.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2P CLEMAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 1 697 333 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 49 513 Euro.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/06/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 809			6 809
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 809			6 809
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 339	30 300	30 339	30 300
Immobilisations financières	30 339	30 300	30 339	30 300
ACTIF IMMOBILISE	37 148	30 300	30 339	37 109

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 846	1 702		3 548
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 846	1 702		3 548
ACTIF IMMOBILISE	1 846	1 702		3 548

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 887 670 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 300		30 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	129 354	129 354	
Autres	720 108	720 108	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 908	7 908	
Total	887 670	857 370	30 300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	64 592
FOURNISSEURS- RISTOURNES DE LA RFF	30 000
PROV RIST PROGRESSIVE CRF MARKET	18 750
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	5 572
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	522 000
Total	640 914

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	9 496		9 496		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	9 496		9 496		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			9 496		

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 607 563 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 267 997	1 267 997		
Dettes fiscales et sociales	289 907	289 907		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	49 659	49 659		
Produits constatés d'avance				
Total	1 607 563	1 607 563		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 197			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	39 197			
(**) Dont envers les associés	39 197			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	144 092
DETTES PROVISION CONGES PAYEES	60 337
PROVISION 13EME MOIS	31 792
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYEES	12 908
CHGS SOCIALES / 13 MOIS	7 490
CFE COTIS. FONCIERE DES ENTREPRISES	1 621
CVAE COTIS. VALEUR AJOUTEE DES ENTR	2 242
TAXE APPRENTISSAGE	464
TASCOM	24 000
PROVISION POUR AVANTAGES A PAYER	10 462
Total	295 409

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 565		
ASSURANCE MULTIRISQUE	4 410		
Locations mobilières d avance	74		
CCA ENTRETIEN MATERIEL DIVERS	59		
CCA ENTRETIEN MAT FROID	800		
Total	7 908		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 75 917 Euro

On notera que notre société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel.

Aucune provision n'a été comptabilisée du fait de son caractère incertain.

Par contre, on précise que le montant de l'indemnité de départ en retraite (IDR) peut s'élever à la clôture de l'exercice au 31/08/2023: 75916.61€

2P CLEMAR

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 158 rue Ambroise Croizat – 59450 SIN LE NOBLE

890 163 652 RCS DOUAI

**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 FEVRIER 2024**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 49 513,22 €, de la manière suivante :

A la réserve facultative pour..... 49 513,22 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 février 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Gérance



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A
L'ORIGINAL